

Des engagements qui demandent à être placés sous haute surveillance !!!

Suite à la Demande de Concertation Immédiate déposée par le syndicat CGT des Cheminots du Havre le 7 septembre 2009, la direction nous a reçu à nouveau le 15 septembre. Elle nous a fait de nouvelles propositions sur 2 points marquants de nos revendications :

1. Création d'un poste d'aiguilleur au poste S en 2x8 sur la période 5h/21h du lundi au vendredi.

La mise en place de l'étude sur la charge de travail a débuté le 14 septembre 2009. La direction s'engage à remettre les conclusions début Octobre. Elle rappelle que le financement éventuel reste de la responsabilité du Grand Port Maritime du Havre (GPMH).

2. Requalification de C à D du poste PCD du FA.

La direction s'engage à faire procéder au pesage du poste d'Agent Circulation du PCD actuel (avec les missions actuelles) avant fin novembre 2009. Les conséquences en matière de déroulement de carrière seraient traitées dans le cadre de l'exercice de notation 2010.

Sans remettre en cause les principes de notation, le cas des agents ayant tenus correctement ce poste jusqu'à cette date serait examiné.

La CGT tient à rappeler que depuis l'annonce du projet et la mise en place du PCD, elle revendique une autre organisation avec des qualifications en adéquation avec les postes de travail.

Au vu des engagements de la direction, l'Assemblée Générale du mercredi 15 septembre a décidé d'attendre les conclusions de l'étude et du pesage. Elle met sous haute surveillance le bon déroulement et les résultats de ces travaux !

Le Syndicat CGT des Cheminots du Havre appellent l'ensemble des agents des équipes circulation ligne et portuaire de l'UO Infra de l'EEV HN à rester vigilants pour la défense de l'ensemble des revendications :

- ☞ Prise en compte dans les décisions et actes de direction de l'établissement des souffrances et contraintes occasionnées au personnel agissant sur le secteur circulation du Havre.
- ☞ Création d'un poste d'aiguilleur au poste S en 2X8 sur la période 5h/21h du lundi au vendredi.
- ☞ Requalification de C à D du poste PCD du FA.
- ☞ Attribution d'une prime informatique pour l'ensemble des agents effectuant leurs tâches de travail par informatique (PIPC, PRCI, Mistral, Houat, Oléron...).
- ☞ Embauche de tous les collègues diplômés « ATEF » en Juin 2009 dans l'établissement EEVHN où ils ont suivi leur formation en alternance. Leur recrutement au statut et à temps plein est incontournable pour tendre à satisfaire aux besoins du service, à l'amélioration des conditions de travail, mais aussi pour respecter la « parole donnée ».